



Le 25 janvier 2017

PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Maxime PREVOT Ministre wallon de la Santé et de l'Action sociale

Céline FREMAULT Ministre bruxelloise de la politique d'Aide aux Personnes Handicapées

Marie-Martine SCHYNS Ministre de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Alda GREOLI Ministre de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Introduction

- Coordination des Ministres avec l'ensemble des secteurs liés à l'autisme
- Principal objectif : permettre une individualisation du soutien à la personne autiste tout au long de sa vie et lui garantir au maximum son inclusion dans la société
- Mise en place d'une politique conjointe et volontariste pour améliorer la prise en charge et les conditions de vie de toutes les personnes concernées (enfants, adultes, familles...) = **LE PLAN AUTISME**
 - une stratégie d'actions concertées entre la Wallonie, Bruxelles et la Fédération Wallonie-Bruxelles : 8 actions communes + des actions spécifiques supplémentaires pour chaque entité fédérée



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

I. Les axes d'actions communs

1. Un état des lieux précis du manque de solutions pour les personnes atteintes d'autisme ou de handicap de grande dépendance
2. Le dépistage et l'annonce du handicap
3. L'information et la sensibilisation
4. La formation
5. L'adaptation de l'encadrement à la population prise en charge
6. Le suivi pour une meilleure transversalité
7. La participation à la vie sociale
8. Le transport scolaire



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 1 : Un état des lieux précis du manque de solutions pour les personnes atteintes d'autisme ou de handicap de grande dépendance

Région Wallonne

Volet adultes

Depuis 31 décembre 2016, la liste unique de l'AViQ est opérationnelle. Cette liste reprend les personnes en recherche active de solution

Volet jeunes

Pour l'instant, ce sont les listes de l'enseignement qui sont disponibles, l'informatisation de la liste unique pour la partie jeunes se développera durant l'année 2017



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Bruxelles

Volet adultes

- Au 31/12/2016, l'interface des situations prioritaires recensait 249 adultes, dont 26 personnes atteintes d'autisme et 41 adultes présentant un Double diagnostic.

Volet jeunes

- Au 31/12/2016, l'interface des situations prioritaires recensait 81 jeunes mineurs dont 19 autistes et 10 présentent une situation de double diagnostic.

➔ Au 31/03/2017, pour les jeunes et les adultes, nous aurons la capacité de croiser ces chiffres actualisés avec les listes d'attente des centres.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Fédération Wallonie-Bruxelles

- Actuellement, il est possible de consulter un site qui reprend les places disponibles dans les écoles maternelles et primaires. Celui-ci sera étendu cette année, pour les pédagogies adaptées dont celle réservée à l'autisme.
- Ce site permettra également de constituer la liste unique en partenariat avec les Régions.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 2 : Le dépistage et l'annonce du handicap

Région Wallonne

- Le service Plateforme Annonce du Handicap disposera d'une convention pluriannuelle et d'un financement à hauteur de 60.000 € par an.

Régions Wallonne et Bruxelloise

- Le soutien à l'initiative Start et à son développement via Starter par le biais d'un financement coordonné des deux Régions et de Cap48 (126.000 € en 2017)

Bruxelles

- Les centres de référence autisme en Région Bruxelloise (Santé)
- Présentation du Plan Autisme en novembre 2016 lors de la journée de coordination des centres de référence



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 3 et 4 : La sensibilisation et la formation

Région Wallonne

Des conférences sont prévues tant pour les familles que pour les professionnels.

A l'attention des professionnels du secteur

A partir 2017 : 17 modules de formation spécifiques sont prévus au Catalogue de l'AViQ.

De plus des formations sur site peuvent toujours être sollicitées (un projet de max 2,500 € rentré par service). Des inter-visions peuvent également être demandées.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

La sensibilisation et la formation

A l'attention des familles

2016 : des formations ont déjà été données à l'attention des familles (2 modules de 3 jours). Sur base de cette expérience, l'offre a été affinée.

A partir de 2017 : 4 formations seront proposées.

Coût 2017-2020 :

10,000 € pour le Pôle 1 – Conférences

191,000 € pour le Pôle 3 – Catalogue de formations

EN fonction de la demande pour le Pôle 2 (à titre d'info : 16,000 € en 2016)



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Régions Wallonne et Bruxelloise

- Un budget a été octroyé en 2016 à l'asbl « Participate » pour la publication de brochures d'informations destinées aux familles et professionnels et le renouvellement de son site internet dédié entièrement à l'autisme.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Bruxelles

- Pour l'organisation de conférences ou de journées de formation destinées aux parents et professionnels, des financements peuvent être octroyés à Bruxelles via le Service PHARE via une demande de subvention Initiatives.
- Un budget a été réservé en 2015 et en 2016 spécifiquement pour des formations. Celui-ci est également prévu en 2017.
- Pour les professionnels du secteur, les subsides de fonctionnement des centres prévoient un pourcentage spécifique destiné aux formations. Chaque centre est ainsi libre de choisir ses formations en fonction des besoins constatés.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Fédération Wallonie-Bruxelles

- Plusieurs formations concernant la pédagogie adaptée aux élèves porteurs d'autisme ont été organisées en 2014-2015 et en 2015-2016. (Notamment des formations généralistes, des formations liées à l'approche de la méthode Teacch, des formations plus longues (6 jours de formation et d'observation sur le terrain))
- Sur les deux dernières années, 430 personnes ont été formées.
- Un budget de 64 000 euros a été consacré pour organiser ces différentes formations.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Fédération Wallonie-Bruxelles

- En septembre 2017, une fiche spécifique « autisme » sera disponible pour sensibiliser l'ensemble du personnel des établissements scolaires aux attitudes pédagogiques nécessaires à un bon accompagnement de l'élève autiste. (100 000 euros sur deux années consacrés pour la rédaction de l'ensemble des fiches dont celle dédiée à l'autisme).
- Une subvention de 5 400 euros a été accordée au SUSA en vue de la rédaction et de la diffusion d'une brochure en lien avec le plan transversal autisme et la formation organisée par l'IFC. Cette brochure qui se veut être un manuel à l'attention des classes accueillant des élèves avec autisme sera disponible en septembre 2017.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec les Régions

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 5: L'adaptation de l'encadrement à la population prise en charge

De nouveaux moyens sont consacrés en 2017 pour la création de 8 nouvelles classes inclusives au sein de l'enseignement ordinaire au 1^{er} septembre 2017.

- Cette nouvelle approche est possible via un cofinancement CAP48 (150.000), Enseignement (100.000), Région Bruxelloise (20.000) et Région Wallonne (50.000)
- 16/01/17 : 1^{ère} réunion de lancement avec les trois cabinets concernés et des acteurs du secteur de l'enseignement spécialisé. La prochaine réunion est programmée le 2 février.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Fédération Wallonie-Bruxelles

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 5: L'adaptation de l'encadrement à la population prise en charge

Création :

- d'une école d'enseignement secondaire spécialisé en Brabant Wallon pour élèves autistes. (LiVentourne) Budget : 395 000 euros
- d'une implantation d'enseignement secondaire spécialisé en Brabant Wallon pour élèves autistes. (Les Fantastiques) Budget : 440 000 euros
- d'une école fondamentale d'enseignement spécialisé pour élèves autistes à Bruxelles. (Les As'Trôn'Autes) Budget : 1 000 000 d'euros.

A cela s'ajoutent toutes les places qui ont été créées par les établissements pour répondre aux besoins de scolarisation des élèves autistes.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 6 : Le suivi pour une meilleure transversalité

Mise en place d'un projet pilote via une action commune ONE/Enseignement/ Handicap afin d'assurer un continuum du parcours de l'enfant par l'informatisation du carnet ONE qui sera donc prolongé, à l'image du dossier médical global.

Objectif : assurer les différentes transitions que rencontre un jeune tout au long de son parcours de vie afin de favoriser systématiquement son inclusion par une approche adaptée à ses besoins.

Cette initiative nécessite une étude préalable de faisabilité dont l'acteur principal est l'ONE.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 7: La participation à la vie sociale

Bruxelles

- 1^{er} appel à projet Handisport : 50.000 € via un partenariat des Ministres Sport et Handicap. 12 projets ont pu être ainsi financés en 2016. Cet appel à projet sera relancé en 2017.
- La Soucoupe : Activités de loisirs pour enfants autistes.
- Renforcement des services d'accompagnement pour la 3^{ème} année consécutive (+ 300.000 € en 2017).
- Une nouvelle politique de Handistreaming.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement – Actions mises en place

Axe 8: Le transport scolaire

Un groupe de travail a été mis en place (Cabinet Schyns – Di Antonio – Prévot et administrations concernées) afin d'établir des recommandations en matière de temps de trajet et surtout de formation des accompagnateurs

Bruxelles

Réflexion en cours : privilégier l'utilisation des voies prioritaires pour les bus scolaires. Un courrier a été envoyé à M. Smet en vue de programmer une réunion de travail en février (Smet, Fremault, Laanan, Schyns).



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

II. Les axes d'actions supplémentaires pour la Wallonie

Des moyens budgétaires accrus pour les prises en charge prioritaires

1. La création de nouvelles places d'accueil et d'hébergement
2. Les initiatives de répit
3. Le soutien à l'accueil de crise et aux petites unités spécialisées
4. L'analyse autour du double diagnostic
5. La pérennisation de dispositifs existants



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour la Wallonie

Axe 1 : Cas prioritaires :

Des places nominatives pour des personnes en situation d'urgence ont pu être octroyées via le mécanisme de subventions particulières de par l'accroissement de 3 millions d'euros de l'enveloppe budgétaire récurrente en 2016. Ainsi, 185 places nominatives ont pu être créées via ce mécanisme, pour 164 personnes. La plupart de ces solutions de prises en charge ainsi créées relèvent de l'hébergement avant tout, et concernent une majorité de personnes présentant un trouble du spectre autistique.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour la Wallonie

Axe 2-3-4 : Création de nouvelles places, d'initiatives de répit et de soutien à l'accueil de crise .

Un appel à projets portant sur 10.000.000 € en infrastructure (auquel s'ajoute 4.000.000 € pour assurer le fonctionnement dès 2017) s'est clôturé le 21 novembre 2016.

Une première programmation de 5.000.000 € a été adoptée par le Gouvernement wallon le 22 décembre prévoyant la création de 40 places adultes et de 30 places jeunes répartis dans l'ensemble des provinces wallonnes.

La seconde programmation prévue dans le premier trimestre 2017 portera également sur les dispositifs de répit résidentiel et sur la création d'unités de crise.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour la Wallonie

Axe 5 : L'analyse autour du Double diagnostic

Rapport confié à Mathieu Daele.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour la Wallonie

Axe 6 : La pérennisation de dispositifs existants

Les dispositifs d'accompagnement et soutien Petite Enfance, Transition 16-25,... ont été reconduits. Un projet d'arrêté est en cours de rédaction et sera soumis à la concertation (afin de coller aux réalités de terrain) comme prévu dans le courant de l'année 2017.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

III. Les axes d'actions supplémentaires pour Bruxelles

1. La poursuite de la création de places en centres de jour et d'hébergement
2. La révision de la mission et du fonctionnement des centres de jour pour enfants scolarisés afin de favoriser davantage l'inclusion
3. La poursuite des initiatives qui visent à assurer la « Transition 16 – 25 » des jeunes autistes
4. Les initiatives de Répit pour la Grande Dépendance
5. Les projets Double Diagnostic



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour Bruxelles

Axe 1 : La création de places en centres de jour et d'hébergement

- Plus de 150 places déjà créées en deux ans, tout handicap confondu.
- Plan pluriannuel d'investissement Multi-Handicap COCOF, adoption 2016
 - 20 millions d'€ de subventions en infrastructure
 - 8 millions d'€ de subventions en frais de fonctionnement
 - 1^{ère} réalisation en septembre 2016 : ouverture de 25 places à l'IRSA
 - Ouvertures 2017 : Jangada (8 places) + 12 nouvelles places dans différents centres
- Plan pluriannuel d'investissement COCOM, adoption 1^{er} trimestre 2017
 - Boulangerie Artos : CJ de 25 places : ouverture 09/2017
 - Maison bleue : CJ de 10 places et CH de 20 places : ouverture 09/2017



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour Bruxelles

Axe 2 : La révision de la mission et du fonctionnement des centres de jour pour enfants scolarisés afin de favoriser davantage l'inclusion

- Élargir la mission des centres : Rédaction nouvel arrêté, adoption 2018.
- Le projet SINPA : Support à l'Intégration Personnalisée pour Adolescent avec Autisme
 - 2016 : 160.000 €
 - 2017: renforcement progressif du financement
 - 2018 : Agrément : 500.000 € /an = 1^{er} Centre « multi-écoles » spécialisé autisme
- Poursuivre le renforcement des service d'accompagnement, notamment les services ayant une mission d'intégration en enseignement ordinaire.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour Bruxelles

Axe 3 : La poursuite des initiatives qui visent à assurer la «Transition 16–25» des jeunes autistes

- Le projet AUT'TRAVAIL : subvention de 127.000 € en 2016 avec CAP 48, poursuite en 2017. Exclusivement pour jeunes autistes.
- Les projets PACT : Participation par des Activité CollecTive
 - Poursuite et renforcement des projets + Adoption du nouvel arrêté: 1^{er} trimestre 2017
 - Kaligrav: 85.000 €
 - Cheval et Forêt : 20.000 €
 - Farilu boulangerie : 125.000 € (80.000 € en 2015)
 - Pony City : 45.000 € (30.000 € en 2016)
- Le projet PUSH : Projet d'Utilité Sociale
 - Poursuite du projet : 105.000 € en 2017.
 - Adoption du nouvel arrêté : 1^{er} trimestre 2017.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour Bruxelles

Axe 4 : Les initiatives de Répit pour la Grande Dépendance

- Le projet Intermaide : Renforcement du projet depuis 2015 afin d'augmenter l'ouverture de la Maison et le nombre de prises en charge
 - 2016 : 80.000 € de subvention d'infrastructure
 - 2017 : passage de 400.000 € de subvention à l'ouverture à 610.000 € en 2017
- Poursuivre l'ouverture de places de répit dans des centres agréés
 - Le Centre FARRA : 5 places en jour et 5 places en nuit
 - Villa Pilifs : 1 place en jour et en nuit
- Étude sur les solutions de Répit réalisée par l'Observatoire de la Cocof
 - Publication et présentation de l'étude en 2017 (26/01/2017)



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Etat d'avancement des axes d'actions supplémentaires pour Bruxelles

Axe 5 : Les projets Double Diagnostic

- Projet de création d'une unité hospitalière DD à Bruxelles
 - Initiative à mettre en œuvre par le Fédéral pour 20 lits
- Cellule d'Intervention Mobile : CMI Maya
 - 2016 : subvention du Service PHARE de 76.000 € + 7 ETP financés par le Fédéral
 - 2017 : la subvention du Service PHARE devrait être doublée, soit 150.000 €
- En complément à cette prise en charge temporaire, poursuite des réflexions :
 - Renforcement annuel des services d'accompagnement
 - Création de places
 - Adoption d'une norme spéciale Grande dépendance



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

IV. Les axes d'actions supplémentaires pour la Fédération Wallonie-Bruxelles

1. La prise en charge précoce (accueil de la petite enfance)
2. Poursuivre la création de nouvelles places et de nouvelles classes dans les écoles et dans les Centres pour répondre aux besoins de scolarisation et de prise en charge des élèves avec autisme. Pour chaque nouvel élève pris en charge, la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit un budget de 15 000 euros.
3. L'intensification des formations ONE
4. Pacte pour un Enseignement d'Excellence : Mise en application des différentes décisions qui seront prises par le Gouvernement.



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

V. Des compétences relevant du fédéral

- Autres secteurs concernant l'autisme → niveau fédéral
- Interpellation du Gouvernement fédéral, en particulier la Ministre de la Santé
- Objectif : meilleure couverture des soins de santé pour les personnes atteintes d'autisme et leur famille
Exemple : un remboursement plus important des séances de logopédie
- Wallonie - Fédéral : suite des conventions INAMI, transférées dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'Etat, permettant à des projets spécifiques d'accueil et d'accompagnement de se poursuivre



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Conclusion

Le « Plan autisme » :

- Essentiel pour garantir une prise en charge de qualité des personnes autistes et de leur famille
- Une collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés (les parents, les associations, les professionnels de tous les secteurs, les administrations, ...)



PLAN TRANSVERSAL AUTISME

Merci de votre attention